

Lettre ouverte à Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs les Magistrats du Conseil d'État, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Monsieur le Ministre des transports, Madame la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saviez-vous qu'en 10 ans, le nombre de deux-roues motorisés a augmenté de 30 %, **le nombre de tués a baissé de 19 %** ?*

Saviez-vous qu'un « rapport » initié par Dekra (leader Européen du contrôle technique automobile) annonce que 10 % des accidents de motos sont dus à un problème technique, alors que **les organismes vraiment indépendants en recensent 0,5 %** ?**

Saviez-vous que plus de **3 % des accidents** de moto sont dus à des problèmes d'infrastructures routières, et au **mauvais entretien** des voies de circulation ?***

Saviez-vous que la plupart des constructeurs réalisent des contrôles de **50 points de sécurité** des motos de leurs clients en concession, et cela **gratuitement**.

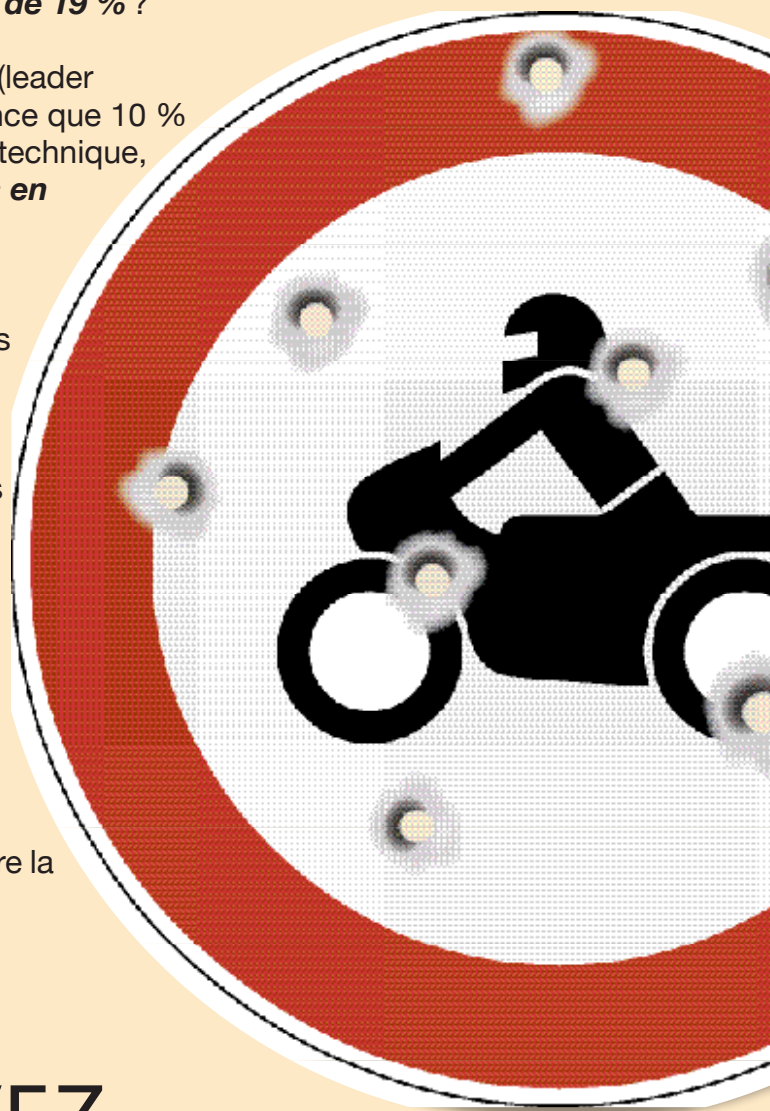
Saviez-vous que **3,9 millions** de 2-roues motorisés ne sont responsables que de **0,5 % des émissions polluantes** ?****

Saviez-vous qu'en fluidifiant le trafic, les 2-roues motorisés contribuent fortement à réduire la pollution. **Plus 10 % de motos = moins 40 % d'embouteillages*******

MAINTENANT QUE VOUS LE SAVEZ,

pensez-vous qu'un contrôle technique payant améliorera la sécurité et les performances environnementales des motards ?

Pour nous, c'est un nouveau « tir » sans sommation sur les 3,9 millions d'utilisateurs de 2 roues-motorisés !



* ONISR - ** rapport MAIDS (Major Accidents In Depth Study) de 2009 - *** Assurance Mutuelle des Motards - **** ADEME - ***** Université de Louvain